



Éditorial

Vive l'été

Après trois semaines de pluies (et quelquefois de grêle) quasi ininterrompues, le soleil est enfin arrivé avec l'été pour le plus grand bonheur de nos agriculteurs qui ont enfin pu débiter la fenaison. Les jardiniers ont eux aussi retrouvé le sourire. Le village et les hameaux s'animent avec l'arrivée des résidents secondaires et des touristes tout heureux de retrouver la « campagne ».

Cette année encore, un programme d'animations riches et variées est proposé par la mairie et les diverses associations communales.

Ce programme qui a débuté par la fête de la musique le 23 juin et la fête du Pibou le 1er juillet s'étalera jusqu'à fin août avec les concerts de La Chapelle.

Repas, bal, théâtre, randonnées, nuit des étoiles, concerts... il y en aura pour tous les goûts ! Aussi nous vous espérons nombreux autour de ces événements qui sont autant d'occasion de se rencontrer et d'échanger dans une ambiance joyeuse.

Les chantiers avancent

Que ce soit la chaufferie collective ou la résidence adaptée aux seniors, les chantiers suivent la progression prévue, même si la maison SERRE, compte tenu des sept entreprises engagées qui doivent coordonner leurs interventions, a pris un peu de retard. La livraison définitive devrait se faire début novembre. J'en profite pour saluer le travail de l'adjointe, Marie-Laure COURTHIAL, qui assure le suivi de ces deux réalisations. Avec deux réunions de chantier par semaine elle ne chôme pas. Son expérience et sa rigueur sont rassurantes pour l'ensemble du conseil municipal.

Parallèlement la campagne d'entretien de la voirie est lancée. D'abord avec le fauchage des bords de route puis suivront les réfections pré-

vues pour cette année ainsi que les inévitables rebouchages, ces travaux seront réalisés par les Goudronneurs Ardéchois. C'est un autre adjoint, Sébastien FOUGIER qui, avec la même rigueur, a en charge ce secteur. Enfin, quelques travaux plus modestes viennent compléter ce copieux programme 2018. La cour de l'école est enfin finalisée avec l'installation de la clôture et des jeux à destination des plus jeunes enfants. Le

logement de l'ancienne école de La Fargatte va être « rafraîchi » avant d'être reloué. Les volets des logements du village vont recevoir le coup de peinture qu'ils attendent depuis trop longtemps. L'eau potable est arrivée à Varenne depuis le compteur posé au niveau de la Costelle.

Relais de Sully

Nous sommes tous très attachés à cet établissement qui appartient désormais à notre patrimoine. Il rouvrira avant la

fin de l'année comme vous pourrez le lire plus en détail en pages intérieures.

Pour terminer, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été et vous invite à profiter au mieux des festivités et moments conviviaux qui vous sont proposés.

Marc Tauleigne



Sommaire

Conseil municipal
Vie municipale
Vie de la CAPCA
Vie associative
Agenda

Conseil municipal

L'essentiel des décisions prises depuis le dernier bulletin municipal

(Retrouvez les PV complets des séances du conseil municipal sur le site internet de la commune)

Séances extraordinaires des 11 et 25 Mai 2018 :

Le Conseil Municipal :

Adopte le choix de la version modernisée du règlement du futur PLU

Arrête le projet de PLU et le bilan de la concertation

Fixe les taux des taxes locales

Autorise le maire à déposer un dossier de subvention auprès du SDE07 pour la rénovation thermique de la maison Mercier.

Séance ordinaire du 06 juillet 2018 :

Le Conseil Municipal :

Autorise le maire à déposer un dossier de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du soutien au déneigement des voies communales

Accepte La proposition de la CAPCA pour la réalisation d'une enquête unique pour le PLU et le plan de zonage d'assainissement.

Valide à l'unanimité la signature d'une convention de servitudes avec ENEDIS pour la réalisation de passages de lignes électriques aériennes pour le projet Maison Serre.

Vote à 9 voix pour et 2 abstentions l'admission en non-valeurs les créances de la liste 3248470211 du budget principal et celles de la liste 3248660211 du budget AEP transmises par la trésorerie..

Approuve à l'unanimité la décision modificative n°2 du budget principal.

Informations diverses :

Hameau de Fougeyrolles : concernant le déclassement du chemin communal de Fougeyrolles, malgré une nouvelle demande, le conseil reste sur sa proposition d'échange de parcelles pour aliéner ce bien public.

Raccordement au réseau d'eau des hameaux du Pral, Chapelèche (via Antériou) et renforcement de la ressource de Plos

Selon l'étude du schéma directeur, le coût estimé serait de 221 000 €. Suite au dossier de demande de subvention, la commune vient de recevoir l'avis d'attribution d'une aide de 53 600 € par le Département, elle reste dans l'attente d'une réponse de l'Etat au titre de la DETR. Si cette subvention de la DETR est accordée et que les particuliers concernés (à savoir 11 foyers) sont d'accord pour prendre en charge 3 000 € par raccordement, le reste à charge pour la commune serait de 70 000 €.

Eclairage public

Réunion cette semaine avec le responsable du SDE07 afin de finaliser le

choix concernant l'éclairage public. Le coût des travaux estimé à environ 80 000 € comprend le remplacement de l'ensemble des luminaires (pas les supports) par des éclairages à leds, de paramétrer l'extinction totale de 23h à 6h, pour les deux hameaux (Plos & Chalan) qui en ont fait la demande, et la réduction de l'intensité aux mêmes horaires, pour le village et les autres hameaux. Le coût total des travaux est subventionné à 60% par le SDE07, le reste à charge pour la commune sera remboursé sur une période de 6 ans.

Limitation de vitesse à l'entrée du village par la route de Chalan

Le chantier de la chaufferie collective a nécessité une tranchée pour la traversée de la route entre la Maison Rose et le Relais de Sully.

Monsieur le maire pose la question de l'opportunité, lors de la réfection, de mettre un dos d'âne pour ralentir les voitures et diminuer le risque de collision avec les enfants qui traversent la route entre le Relais de SULLY et les jeux face à la bibliothèque.

Après débat, il ressort que ce dispositif ne semble pas le plus adéquat face à ce danger. Le conseil municipal opte, pour la création d'une chicane, au niveau de la place publique, qui freinerait les enfants avant la traversée de route face à l'église.

Il est bien évident que cette chicane devra conserver l'accessibilité de la place aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, un panneau rappelant la limitation de vitesse à 30 km/h sera implanté au niveau du lavoir.

Relais de Sully : A ce jour 3 visites ont été faites et une est prévue lundi prochain. Une offre a été envoyée à la mairie nous sommes dans l'attente d'une deuxième.

Poteaux d'incendie : Dans le cadre de l'amélioration de la défense incendie, un devis a été demandé à la Saur pour protéger les zones de La Fargatte et du Tribble.

Au vu de l'étude de la Saur, il semblerait que seul le réseau de la Fargatte puisse alimenter une borne incendie. Ce dispositif sera donc installé avant la fin de l'année.

Agence de l'Eau : Note d'information sur l'usage fait de la fiscalité de l'eau. Cette note sera mise sur le site de la commune et quelques exemplaires seront à la disposition des administrés en mairie.

Tractopelle : après l'analyse des montants des locations réglées sur 3 ans (2015 à 2017), il a été jugé pertinent d'inscrire cette dépense au budget 2018. La commune vient donc d'acquérir une mini tractopelle afin de permettre la réalisation des divers travaux sur la voirie et les réseaux. A ce titre, les deux employés communaux ont passé le CACES catégorie 4 afin d'être autorisés à le manipuler.

Vie municipale

Affaire

Comité Des Fêtes/Commune de GLUIRAS : le Tribunal Administratif de LYON rend son jugement

La commune déboutée

Notre requête pour que la concession de la gestion de la Salle des fêtes par le CDF soit considérée comme une délégation de service public a été rejetée.

Par voie de conséquence, le matériel acquis par le CDF pour, entre autres choses, équiper la cuisine ne peut être considéré comme bien de retour devant impérativement rester sur place lors de la reprise de gestion de la salle par la commune.

En corollaire, notre demande de remboursement du montant de ce matériel et d'indemnisation pour préjudice a été automatiquement rejetée. La commune est indiscutablement la perdante de ce **jugement administratif**. Cependant, si le tribunal s'est bien déclaré compétent pour juger qu'il n'y avait pas **délégation de service public**, il s'est simultanément déclaré incompétent pour dire si le CDF devait être considéré comme propriétaire du matériel revendiqué par la commune. La chose n'est donc pas tranchée et ne pourra l'être que par un tribunal judiciaire. Enfin le tribunal a rejeté la requête du CDF qui demandait à ce que la commune soit, au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative, condamnée à verser 5 000 € au CDF pour préjudice.

On peut, malgré tout, rester dubitatif,

Je maintiens que, alors que la commune en payait toutes les charges, l'usage de la salle des fêtes à titre gracieux et sa location aux autres associations ou aux particuliers en conservant les recettes, ont permis au CDF de rembourser l'emprunt contracté pour acquérir l'indispensable matériel d'équipement de la cuisine. D'ailleurs, cela était clairement indiqué comme contrepartie dans la délibération du 30 juillet 2003 autorisant le maire à mettre cette salle à disposition du CDF.

D'autre part la convention, signée le 5 janvier 2004, qui confie la gestion de cette salle au CDF indique, dans son article 2, qu'il est confié au CDF la gestion d'une salle comportant une « **cuisine entièrement équipée** ». Il est clair que dans l'esprit du maire d'alors, Alain Risson, signataire de cette convention, l'équipement de la cuisine faisait d'ores et déjà partie intégrante de la salle des fêtes. Pourtant, nous avons récupéré, le 1er janvier 2016 « **une cuisine entièrement vide** », à vous de juger !

Une ambiguïté, pour le moins, fâcheuse

Finalement, autant la délibération que la convention qui ont conduit le CDF à **devenir gestionnaire d'un bien public à son seul profit**, se sont avérées, à l'usage, beaucoup trop vagues quant aux conditions d'exécution de cette délégation de fait. Peut être tout simplement que dans l'esprit du signataire, Alain Risson, il était inimaginable que la cuisine puisse un jour être vidée de son équipement. (Sauf, peut-être, par lui-même devenu alors trésorier du CDF). On peut quand même penser qu'il eut été élégant de la part du CDF de laisser ce matériel dans le domaine public dont il avait largement profité durant les 12 années de gestion et d'utilisation à titre gracieux.

Alors ? Le conseil municipal, plutôt que de se lancer dans un appel incertain, ou d'aller devant une autre juridiction, a décidé d'en rester là et s'en remet au bon sens des Gluirassous qui, n'en doutons pas, sauront établir leur propre jugement.

Carnet

Mariages

Morgane GAMET et Mickaël HILAIRE, se sont mariés à Gluiras le 7 juillet

Décès, elle nous a quittés

Marie-Thérèse CROUZET (née VERGNES), du village, décédée le 8 juin à l'âge de 79 ans

Nouvelles brèves

Rappel : recensement des jeunes qui auront 16 ans dans l'année (nés en 2002).

Gildas COURTHIAL, nouveau président de l'association communale de chasse

Obligation de débroussaillage

Comme chaque année, en cette période de sécheresse et malheureusement d'incendie, il convient de rappeler l'obligation de débroussaillage, sur une bande de 50m, autour des habitations. Le non respect de cette règle au-delà de mettre en péril le voisinage, est passible d'amende.

Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE
Thierry COURBY

**Négociant en matériaux de construction
Vente aux particuliers et aux entreprises**

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h30 à 19h
le samedi de 8h à 12h

725, route de Valence
07360 LES OLLIÈRES SUR EYRIEUX
thierry.courby0652@orange.fr

Tél. 04 75 66 20 74
Fax 04 75 66 31 54

Philippe Bertrand



- Terrassement
- Assainissement
- Travaux publics
- VRD
- Travaux forestiers

06 81 83 82 87
04 75 66 31 89
philippe.bertrand07@orange.fr

CHATEAU BROWN
PESSAC-LÉOGNAN

www.chateau-brown.com

NURY AMBULANCE TAXI
07190 ALBON D'ARDECHE
Communes de Stationnement :
ALBON D'ARDECHE - MARCOLS LES EAUX -
ST PIERREVILLE - ST SAUVEUR DE MONTAGUT
Tél. 04 75 65 62 88

Vie de l'école



Fête de l'école

La traditionnelle fête de fin d'année, vendredi 22 juin, a attiré un large public. Familles et amis ont pu ainsi partager ce temps fort de l'école. Bravo à toute l'équipe d'encadrement pour l'excellent travail réalisé avec les enfants qui ont, durant près d'une heure, restitué chorégraphies, saynètes, chants (dont un en anglais), préparés tout au long de l'année.

Les enfants ont profité de cette fête pour remercier leur professeure d'anglais, July JARVIS, citoyenne britannique habitant le Haut Vernet, qui bénévolement, est venue durant toute l'année scolaire, leur faire découvrir la langue de Shakespeare. Elle a reçu un magnifique bouquet de fleurs bien mérité !

Timothée Fayard, seul élève de CM2 qui rentrera donc en 6^{ème} en septembre s'est vu remettre, par le Sou des écoles, un superbe sac de classe. La mairie de son côté offrira la calculatrice prévue dans la liste de fournitures par les enseignants du collège.

Il était alors temps de se retrouver à l'extérieur de la salle des fêtes pour partager un verre et quelques délicieuses préparations proposées par les parents d'élèves.



Repas de fin d'année scolaire à la cantine

Quelques élus, les employés communaux, les parents des CM2, ont répondu à pour partager, avec les enfants, le dernier repas de l'année scolaire. La trentaine bons petits plats de Véronique.

l'invitation de la « cantinière » Véronique Garnier de convives a pu, encore une fois, apprécier les

Inquiétude pour l'accueil des enfants le mercredi

Avec la semaine scolaire sur quatre jours, l'encadrement des enfants le mercredi est un problème pour les parents, tout au moins ceux qui travaillent. Le Ministre vient de présenter le « Plan Mercredi ». Pour l'essentiel cela consiste à faire du mercredi une journée périscolaire et non extra scolaire comme les vacances scolaires. Conséquence directe, ce n'est plus la CAPCA qui aura la compétence pour organiser un accueil le mercredi mais les mairies. Tout le monde est convaincu que sur cette journée, il est indispensable que des activités de qualité soient proposées aux enfants. Cependant, si pour les collectivités importantes comme Privas ou Le Pouzin, l'accueil périscolaire est déjà en place, une petite commune seule ne peut rien organiser. En effet comment couvrir les frais d'encadrement pour quelques enfants ? A cette question, le ministre n'a pas apporté de réponse pour le moment. Une solution intercommunale avec nos voisins pourrait voir le jour. A suivre...

Fleurissement du village



Les Travaux en images



Travaux Champlovier

Chaufferie

Le bâtiment est achevé, le réseau de chaleur est en place. La chaudière va être livrée en fin de mois elle sera installée, ainsi que les sous stations à partir de fin août. L'aménagement des abords sera réalisé en septembre : goudronnage de la voie d'accès, rampe en enrobé pour la livraison du bois déchiqueté, et accès à la chaudière.

Maison SERRE

La phase de doublage et isolation est en cours. ensuite plombier et électricien pourront poursuivre leur travail avant que n'interviennent la pose des sols et les peintures.

Champlovier

Un enrochement a permis de bloquer l'effondrement de cette voie communale.

L'Hermet

L'accès aux parcelles récemment vendues a été créé et sera finalisé à la fin des travaux de construction. Une maison est sortie de terre, les permis des deux suivantes devraient être déposés avant la fin de l'année.

Voirie programme 2018

L'entreprise « les Goudronneurs Ardéchois » a cette année remporté le marché de réfections de près de 2 km de nos voies communales ainsi que celui de la campagne de rebouchage. Pour 2018 sont concernés les secteurs suivants : village (accès chaufferie et accès salle des fêtes), Bois de Geyx, Cols, La Chapelle, La Bosse, La Blache, Le Bas Vernet, Le Grand Chemin, La Fargatte, Magny et Marjanoux.



Travaux Chaufferie bâtiment achevé



Travaux Hermet accès terrains vendus



Travaux réseau de chaleur maison rose

Révision du PLU enfin le bout du tunnel

Après l'arrêt du projet en Conseil Municipal le dossier est parti en consultation dans les différents services des « personnes publiques » obligatoirement associées à cette révision.

Jeudi 12 juillet, vos élus membres de la commission de révision ont été conviés au rapport de présentation de la Direction Départementale des Territoires (DDT) devant la Commission Départementale de la Préservation des espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) qui doit émettre son avis.

Parallèlement, le commissaire enquêteur a été désigné. L'enquête publique aura lieu du 17 septembre au 16 octobre.

Elle est ouverte pour 1 mois et vous pourrez présenter vos remarques, vos contestations, au commissaire enquêteur soit par courrier adressé en mairie, soit lors des permanences fixées au 17 septembre, 10 et 16 octobre de 9h à 12h.

La dernière version du PLU sera validée par la DDT fin octobre avant publication et adoption définitive par le conseil Municipal. Le nouveau PLU devrait être applicable avant la fin de l'année.



Travaux Maison SERRE pièce à vivre T2



Travaux Hermet Construction en cours

Relais de SULLY

Après quelques difficultés liées au règlement de la succession avec l'héritier réservataire, le fonds de commerce, légué à la commune par Christian Serafinowski, a enfin pu être mis en vente. Cinq visites en une semaine ont débouché sur deux offres conformes aux attentes des diverses parties. Finalement l'offre de Pascal et Rose-Marie Lambert a été retenue. Ils relèvent le défi de relancer l'auberge communale. Le compromis de vente devrait être signé avant la fin du mois et la vente définitive en septembre pour une réouverture début octobre.

Je ne doute pas que nous aurons tous à cœur de bien accueillir nos nouveaux restaurateurs.

Commémoration du 8 mai 1945

Après lecture par le maire, devant la quarantaine de personnes présentes, du message de la secrétaire d'Etat chargée des anciens combattants, ce sont les deux plus jeunes conseillers municipaux, Maryline Michel et Gildas Courthial qui ont déposé la gerbe devant le Monument aux Morts.

La cérémonie officielle s'est prolongée par le verre de l'amitié autour de la fontaine qui orne la bien nommée place de la Liberté.



Vie municipale

Le conseil municipal plante son 5^{ème} « Pibou »

En ce beau dimanche 1er juillet, le conseil municipal, fidèle à ses engagements, avait convié la population pour sa traditionnelle paëlla. Cette manifestation du début de l'été, rencontre toujours le même succès puisque pas moins de 135 repas ont été servis par les élus bien aidés par quelques renforts familiaux.

Cette année, après l'apéritif offert par le conseil municipal, sous les encouragements des amis et de la famille attachés à cette tradition, c'est un érable qui est venu s'ajouter aux 4 arbres précédents.

La touche musicale, indispensable à ce moment festif, était assurée par la chanteuse Françoise Verilhac et son accordéoniste.

Quelques parties de pétanque ou de cartes ont permis de prolonger ce moment tout au long de l'après-midi et de profiter pleinement de cette belle journée d'été.

Rendez-vous est donné pour le samedi 29 juin 2019 afin de planter le 6ème et dernier « pibou » de la mandature.



Crémaillère au gîte « les Palmiers » à l'Hermet

Le conseil municipal était invité à la pendaison de crémaillère du gîte « Les Palmiers » à l'Hermet. Les élus ont pu constater le remarquable travail réalisé en moins d'un an. Indéniablement, l'installation de Florence COSTET, Hacène LAÏB et leur fils Tanguy est une des meilleures choses qui soit arrivée à l'Hermet depuis sa réception en 2006. Désormais, ce lieu est enfin vivant et bien vivant !

Les chambres d'hôtes réalisées dans les ateliers sont magnifiques, la décoration (œuvre de la propriétaire Florence COSTET) est particulièrement réussie. Sans aucun doute les résidents auront plaisir à séjourner à l'Hermet. Bravo et merci pour cette énergie positive apportée à notre commune.

sarl SOUCHE
LOCATION MATERIEL BTP
AGRÉGATS - LIVRAISON
Les Bruas
07360 Les Ollières-sur-Eyrieux
04 75 30 66 82
06 72 00 39 04

Cuisine Régionale à base de produits frais du terroir
Gibiers - poissons selon saison
SabarotX
Tél. 04 75 66 60 08 - Fax : 04 75 66 62 24
charles-andre.sabarot@orange.fr
Saint pierreville 07190

Vie municipale



Les cyclotouristes au village

Comme les hirondelles qui annoncent le printemps, les cyclotouristes annoncent les beaux jours. L'association vultaine de cyclotouristes, dans le cadre de sa préparation de la célèbre « Ardéchoise », avait choisi de passer par notre village avant de rejoindre le Gerbier de Jonc. Ils n'ont pu échapper à l'objectif de Géraldine, la photographe attirée de GluirasInfos.



RUGBY : le CSAR (Centre Sud Ardèche Rugby) champion Sud-Est

Il y a quelques temps, les cadets d'Eyrieux XV (en entente avec Lamastre et Hauts Plateaux) ont brillamment remporté la finale territoriale Sud-Est. Trois Gluirassous qui étaient de la fête sont venus présenter le bouclier et la coupe au maire de la commune. Bravo à Mathieu MUNIER et Achille DU-PONT joueurs et leur coach Jean Claude CHAREYRE pour leur magnifique parcours. Après le titre Drôme Ardèche conquis face à Pays de Romans, ils ont abordé le challenge Sud-Est en pleine confiance. En finale c'est l'équipe de Villefranche sur Saône qui a fait les frais de l'engagement des ardéchois. A souligner que, de l'avis de tous les spécialistes présents, c'est Mathieu MUNIER qui a été « l'homme du match » sur la finale. Invaincus durant toute la saison grâce à leur solidarité, ces jeunes ont su renverser des situations qui paraissaient compromises. Félicitations à eux et à tout l'encadrement pour leur très belle saison et bonne continuation à cette graine de champions !

Vie municipale

Avec le CCAS

Deux activités proposées aux seniors pour ce deuxième trimestre.

L'atelier cuisine pour un repas partagé dans le cadre de l'action conduite par la MSA, a réuni une dizaine de participants encadrés par Remy Penaloza. Ils ont, dans les 3h imparties, préparé un succulent menu (gratin de ravioles, mignon de porc, et fondant à la châtaigne) qu'ils ont ensuite partagé à l'ombre des muriers platanes de la salle des fêtes.

La sortie à la caverne du pont d'Arc. Sur invitation du conseil départemental, 13 personnes ont pu découvrir cette merveille. Le CCAS s'est chargé d'organiser la sortie. Une très belle journée à renouveler.



Vie de la CAPCA

La liaison Dolce via/via Rhona entrera très vite en fonction puisque la passerelle qui surplombe la RN 86 au niveau de La Voulte est en place. Une liaison qui, très certainement, attirera quelques touristes supplémentaires dans la vallée de l'Eyrieux.



Points d'accueil de l'Office de Tourisme :

ils sont à la disposition du public à Privas, Vernoux, Les Ollières et La Voulte. L'été s'y ajoutent Chalencon, Beauchastel et St Sauveur de Montagut. Vous y trouverez toutes les informations ainsi que le guide 2018.

Accueil de loisirs de la CAPCA :

Il fonctionne depuis le 9 juillet et jusqu'au 3 août. La navette prend les enfants sur la place du village à 8h30 retour vers 18h. Pas moins de 7 enfants profitent des activités proposées en ce mois de juillet.

MEUBLEMENT GÉNÉRALISTE
S.A.R.L.
HAVOND Mickaël
GENTON Ludovic
06 99 01 48 95 M. Havond
06 31 38 78 23 L. Genton
Pics - 07190 GLIRAS - 04 75 29 28 82
sarlhavondgenton@acil.com

MAROQUINIER RESPONSABLE & DURABLE

SARL VIALLET
Mobile : 06.80.85.14.57
Tél : 04.75.65.46.29
07190 Glirac
Magny
Maçonnerie Génératrice (neuf & rénovation)
Couverture & Charpente
Doublage
Email : entrepriseviallet07@aliceadsl.fr

GA Anthony MOINS
Goudronneurs Ardéchois
Accès et abords de villas
Voieries communales
Parkings
Constructions routières
07 360 St Michel de Chabrilanoux
06 67 17 28 15
www.goudronneurs-ardechois.fr

FRECH'
BLONDE
FRECHET BOISSONS
EURL DFBC
Quartier vives 07360 Les Ollières sur Eyrieux
Tel : 04 75 66 07 07 / Port : 06 08 93 66 91

PLOMBERIE
Sylvette Ranc
645, route de Charenzol
07190 Saint-Sauveur-de-Montagut
Tél. 04 75 65 44 67



Concerts de l'été à La Chapelle

L'équipe de l'association « Arts et Amis » qui organise les fameux concerts de La Chapelle communique :

Cet été nous aurons le plaisir d'accueillir **les 11 et 12 août le Duo Voyageur avec Guillaume LEROY à l'accordéon et alto et Yardani TORRES MAIANI au violon**, un jeune duo d'une rare virtuosité et à la musicalité exceptionnelle. Ils nous présenteront un programme très varié avec des œuvres de Bach, Haendel, Vitali, Schubert, Vieuxtemps, Brahms, Dinicui, Bloch, Piazzola et Torres Maiani, pour un voyage aux couleurs chatoyantes.

Les 19 et 22 août se sera au tour de Yuki KONDO de nous enchanter. Beaucoup d'entre vous la connaissent déjà puisqu'elle est venue plusieurs fois depuis 2004. Cette jeune et brillante pianiste japonaise interprétera des œuvres de Chopin, Liszt et Rachmaninov, une très belle soirée en perspective.

Les concerts débutent à 20h30, prix des places 20 €, pensez à réserver, tel. 04 75 30 24 87 (les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h15 à 11h45) ou par courriel : concertlachapelle@orange.fr

Les réservations sont confirmées à réception du règlement. Les chèques

doivent être libellés à l'ordre de « Association Arts et Amis » et adressés à : Agence Postale Communale de Gluiras, Place de La Liberté - 07190 GLUIRAS.

Un grand merci à la commune de Gluiras qui, au-delà de sa subvention, nous apporte son partenariat en assurant la gestion des réservations.

Et maintenant, un petit mot sur « l'envers des décors »!

Vous êtes nombreux et fidèles à être venu écouter de magnifiques musiciens invités à La Chapelle par Maghi depuis 1991. Que de concerts inoubliables, que de magnifiques artistes nous ont ravis durant ces chaleureuses soirées!

Pour pouvoir soutenir de jeunes talents en organisant ces manifestations, Maghi a créé l'association « Arts et Amis » qui porte bien son nom. Aujourd'hui, les artistes viennent souvent de loin, ils demandent des cachets en rapport avec leur talent tout en limitant leurs exigences.

La participation demandée pour les concerts ne permet pas toujours de faire face à ces dépenses. Aussi, pour nous aider à maintenir cette initiative, si vous pensez qu'une telle aventure mérite de se poursuivre, nous vous proposons de devenir adhérent de l'association ou, si vous le souhaitez, de lui faire un don. L'adhésion est fixée à 15 € par personne. Comme pour les réservations, les chèques doivent être libellés à l'ordre de « Association Arts et Amis » et adressés à : Agence Postale Communale de Gluiras, Place de la Liberté - 07190 GLUIRAS.



Fête des voisins : 50 participants à La Fergatte

Quand un des plus importants hameaux de la commune fait sa fête des voisins il y a du monde ! Une cinquantaine de personnes avait répondu à l'invitation de Janine Chaussinand et Solange Faure. Les convives ont été ravis de venir partager grillades et gratins dans la cour de l'ancienne école de la Fergatte. Une belle initiative.

Avec Anim'Gluiras

Fête de la musique

L'arrivée de l'été a été dignement fêtée par la belle soirée organisée par Anim'Gluiras. Participation moyenne compte tenu du grand nombre de manifestations, un peu partout, ce soir là mais malgré tout une ambiance chaleureuse. Pour l'animation musicale nous retrouvons les deux guitaristes appréciés lors de la soirée St valentin. Le feu d'artifice tiré vers 22h30 a une nouvelle fois surpris et ravi le public.

Prochaine manifestation de cette dynamique association, la soirée Karaoké du 22 septembre.



Une initiative des Légrémiss de Gluiras



LUNDI 13 AOÛT 2018 NUIT DES ÉTOILES

animée par Rémy PADILLA,
médiateur scientifique à l'Arche des métiers
du Cheylard

Au programme

- ★ 19 h projection à la salle des fêtes de Saint-Genest-Lachamp.
- ★ 20 h apéro offert par les Légrémiss à la Grangette et pique-nique tiré du sac.
- ★ 21 h observation du ciel

5 € / personne
Gratuit pour les - 12 ans

www.leslegremis07.com

Vie associative



Avec Les LÉGRÉMIS :



La 9^{ème} Ronde Des Fours organisée par « LES LEGREMIS », malgré une pluie battante le matin, a néanmoins rassemblé 450 marcheurs courageux, récompensant le travail effectué par les bénévoles (une quarantaine).

Il est à noter cette année que de nouveaux randonneurs de la Drôme et des départements limitrophes sont venus découvrir les magnifiques paysages de notre région.

Le parcours reprenait en partie le circuit 2013, il était tracé sur 15 kms avec 550 m de dénivelé positif (La Flacheyre , La Chastelle, Fougeyres, Plos, Le Pral ,Chapelèche, Le Clos).

Les marcheurs ont apprécié le parcours varié et sans grande difficulté du nord de la commune en altitude et jusqu'aux pentes abruptes vers la Glueyre. Ils ont pu découvrir le célèbre « Four Chabal » pour la cuisson du pain par Bernard et son équipe, le Four de Fougeyres où les randonneurs ont dégusté la caillette, les pommes de terre et le fameux Tabou, spécialité boutiéroise. A Plos, une autre équipe de bénévoles les attendait pour les régaler du « pain -pommes », spécialité de Jean-Pierre, accompagnée d'un excellent flan fait maison.

Nous remercions les propriétaires des fours de nous avoir encore une fois permis de les faire fonctionner pour le plus grand plaisir des randonneurs, ce patrimoine bâti reste le fil rouge de la randonnée .

Ce fut une belle journée ensoleillée, après la pluie et le brouillard du matin, tous heureux, bénévoles et randonneurs, on se souviendra du repli dans le garage de Paulette pour le petit déjeuner, de la vente du pain au Four Chabal dans une ambiance chaleureuse, du premier randonneur qui arriva à Fougeyres, avec la première éclaircie, de la grosse activité au four de Plos pour préparer et cuire les «pain-pommes»

Quelques témoignages, parmi tant d'autres, reçus sur notre blog et qui sont autant d'encouragements :

«Merci pour cette superbe rando du 8 mai », «malgré la météo incertaine on ne regrette pas nos 80 km de route ». « Repas excellent, sentiers super bien balisés, on reviendra, bonne continuation ». « Pour ma première Ronde des Fours , quelle déception de ne pas l'avoir faite plus tôt ! », « Alors là chapeau aux organisateurs et bénévoles qui étaient au four et au moulin pour nous préparer leurs excellentes spécialités de ce coin d'Ardeche, merci à eux et à toi Denis pour cette proposition ».

Le comité d'organisation



Informations pratiques ...

Horaires Bibliothèque :

jeudi de 15h à 17h samedi 10h/12h
(s'adresser à l'APC en cas d'absence). Fermeture exceptionnelle le jeudi 17 août

Horaires Mairie :

Ouverture au public, lundi, mardi
jeudi et vendredi de 9h15 à 11h45.

Horaires Agence Postale Communale :

Accueil du public : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi entre 9h20 et 11h40

Encombrants :

S'inscrire en mairie (ce service qui comme tout service a un coût, est exceptionnel, si vous pouvez assurer le voyage à la déchetterie ce sera une économie pour la collectivité)

Mairie de Gluiras

Tél: 04 75 66 74 30

www.mairie-gluiras.fr

Courriel : mairie-gluiras@wanadoo.fr

Directeur de publication : Marc Tauleigne

Comité de rédaction : municipalité de Gluiras

Crédits photos : Géraldine Courthial, mairie

Graphisme : GRAPHÉOL

Impression : Municipalité de Gluiras



Rémy à tout prix ! Chef à domicile
06 03 18 42 69 - 06 18 99 62 66
remypenalaza@hotmail.com
<https://www.facebook.com/remyatoutprix>

Agenda

Vendredi 21 juillet à partir de 19h :

Au village, Fête de l'amitié, apéro, bombine et musique

Dimanche 22 juillet :

Fête de la paroisse protestante

Vendredi 27 juillet :

(à confirmer) autour du four à pain et du BBQ, soirée musique et pétanque, buffet buvette

Vendredi 10 août à partir de 19h :

L'association AJAFE propose une soirée « produits du terroir » autour du four à pain. Buffet buvette et musique

Samedi 11 et 12 août :

Concert à La Chapelle, à 20h30, le Duo Voyageur (accordéon, alto et violon)

Lundi 13 août :

Nuit des étoiles avec les Legremis, pique-nique et observation des étoiles à La Grangette (St Genest Lachamp)

Dimanche 19 et mercredi 22 août :

Concert à La Chapelle, à 20h30, retour de la brillante pianiste japonaise Yuki Kondo

De septembre à décembre quelques prévisions, dates à confirmer, voir affichages divers ou téléphoner en mairie.

Samedi 22 septembre 20h : soirée Karaoké par Anim'Gluiras

Samedi 13 octobre après midi et soirée : la famille Viallet et l'AJAFE, dans le cadre des Castagnades, organisent « l'espeyade » et un repas « châtaigne » Poursuite de la fête à St Pierreville le dimanche

28 et/ou 29 octobre: (à confirmer) 32ème Festival organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 10 novembre à partir de 19h30 : le CCAS organise un repas choucroute au profit du Noël des enfants et des seniors

Samedi 1er décembre : LOTO du Sou des écoles (date à confirmer)

Samedi 22 décembre : repas des seniors et Noël des enfants

Dimanche 31 décembre : randos des farasses avec les Légréimis et réveillon avec Anim'Gluiras

RAPPEL aux associations, qui souhaitent étoffer la communication sur leurs activités passées et à venir, merci d'envoyer un dossier de presse (article + photos) : mairie-gluiras@wanadoo.fr

Du 9 juillet au 29 juillet, Géraldine sera en congé. Elle sera remplacée à l'APC par Cécile Vialle. Les horaires seront quelque peu modifiés : ouverture de 9h30 à 12h du lundi au vendredi. Reprise des horaires habituels à partir du lundi 30 juillet
Le secrétariat de mairie sera fermé du 16 au 28 juillet et du 27 au 31 août. Numéro d'urgence 06 81 97 97 97 ou courriel : mairie-gluiras@wanadoo.fr

Pompes funèbres - Marbrerie Sarl EDMOND VABRES Père et Fils

À votre service
24 h/24 - 7 J/7
www.vabres-edmond.fr

- Pose de monument
- Organisation obsèques
- Transport de corps toutes distances avec ou sans mise en bière
- Accès chambre funéraire

ST-JEAN-DE-MUZOLS
17, rue Centrale (Face salle des fêtes) - Tél. 04 75 08 66 57

GUILHERAND-GRANGES
303, rue Marc Seguin - Tél. 04 75 40 84 06

SAINT-PÉRAY
18, rue de la République - Tél. 04 75 45 35 92

Reprenneur de la SARL VALLA 14, grande rue, St Sauveur de Montagut
TEL : 04 75 66 25 70 ou 04 75 66 25 87